

Assemblée ordinaire tenue, le 5 octobre 2012 à 19h30, à la salle du centre communautaire, à laquelle sont présents :

Madame Doris Larose, Monsieur Gilles Payer, Monsieur Robert Bélanger, Monsieur Gaëtan Lalande, Monsieur Daniel Berthiaume et Madame Nicole Tousignant.

Formant quorum sous la Présidence de Monsieur David Pharand

Madame Claire Diné, directrice générale était aussi présente

12-10-16859 Ouverture de l'assemblée

Il est **résolu** unanimement

Que,

L'assemblée soit ouverte à 19h35.

Adopté

12-10-16860 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est **résolu** unanimement

Que,

L'ordre du jour soit accepté en laissant les varia ouverts.

Adopté

12-10-16861 Lecture et adoption des procès-verbaux du 7, 19 et 26 septembre 2012

Il est **résolu** unanimement

Que,

La lecture des procès-verbaux du 7, 19 et 26 septembre 2012 soit exemptée et que lesdits procès-verbaux soient adoptés avec la modification suivante :

Dans le procès-verbal du 7 septembre la résolution numéro **12-09-16839 Demande d'acquisition du lot 344, rang D, canton Preston,** est modifiée de la façon suivante : « *Le Conseil de la municipalité de Duhamel informe les propriétaires **du 2352 et 2348, chemin du Cap, qu'elle maintient.....** » **et non 2353 et 2344 chemin du Camp.***

Adopté

Finance

12-10-16862 Lecture et adoption des comptes du mois de septembre 2012

Il est **résolu** unanimement

Que,

La lecture des comptes du mois septembre 2012 au montant de 378,119.17 \$, qui proviennent de la liste sélective des déboursés, chèques no 16183 à 16259 et prélèvements no 3041 à 3042 et 3047 à 3056 et 3058 à 3075

et 3078 à 3080 ainsi que la liste des frais de déplacement et autres dépenses payées à même les salaires au montant de 946.51\$, soit exemptée et que le maire et la directrice générale soient autorisés à en faire le paiement.

Que,

Les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir et qui sont incluses dans cette liste, soient par la même occasion approuvées.

Adopté

Dépôt du rapport des salaires nets et autres rémunérations du mois de septembre 2012

Le rapport des salaires nets et rémunérations diverses du mois de septembre 2012 est déposé au conseil pour considération pour une dépense totale de 37 938.78\$

Certificat du secrétaire-trésorier

Je, Claire Diné, secrétaire-trésorière, directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au paiement des comptes du mois de septembre 2012.

Claire Diné, dir.

Claire Diné, dir.-gén.

12-10-16863 Dépôt du rapport des revenus et dépenses au 28 septembre 2012

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le rapport des revenus et dépenses au 28 septembre 2012 soit accepté sujet à contrôle par le vérificateur des livres.

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de quinze minutes est consacrée aux questions des contribuables.

ADMINISTRATION

Correspondance

***Le détail de la correspondance du mois de septembre 2012 apparaît en annexe III dans un document intitulé « Correspondance assemblée d'octobre 2012 »

Monsieur Thomas Ryan, 2738, chemin du Brûlé, demande d'établir une liste des utilisateurs du débarcadère du Lac-Gagnon et de leur faire parvenir par courriel les codes du cadenas.

Monsieur Herb McFetridge, 3250, chemin des Iles, adresse une lettre de félicitations à l'équipe des pompiers pour l'intervention du 23 juillet 2012. Et offre un don à la Fraternité des pompiers de Duhamel.

12-10-16864 Projet de code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

Il est **résolu** unanimement

Que le Conseil de la municipalité de Duhamel adopte par la présente résolution un projet de règlement sur le code d'éthique et de déontologie pour les employés de la municipalité de Duhamel ;

Que le règlement sera adopté lors de l'assemblée régulière du 2 novembre 2012 à 19h30;

Qu'un avis public sera affiché aux endroits prévus à cette fin résumant le contenu dudit projet de règlement.

Adopté

Avis de motion – Règlement code d'éthique et de déontologie pour les employés de la municipalité de Duhamel

Avis est par la présente donné par Madame Doris Larose que lors de la prochaine assemblée du Conseil, il sera adopté par ce Conseil, un règlement concernant le code d'éthique et de déontologie pour les employés de la municipalité de Duhamel.

12-10-16865 Nomination d'un représentant à la corporation de transport adapté et collectif de Papineau

Il est **résolu** unanimement

Que

Monsieur David Pharand, maire soit nommé représentant municipal afin de participer à l'assemblée générale annuelle avec droit de parole et de vote, pour et au nom de la municipalité de Duhamel, à la corporation de transport adapté et collectif de Papineau ;

Que,

Les frais inhérents à ce déplacement soient remboursés sur présentation des pièces justificatives

Adopté

12-10-16866 Engagement de Richard Clément – poste de préposé à l'entretien

Considérant que monsieur Richard Clément a terminé sa période de probation de 880 heures et ce tel que prévu à l'article 4.08 de la convention collective ;

Considérant la recommandation de la directrice générale de procéder à l'engagement de monsieur Richard Clément à titre d'employé à temps partiel régulier ;

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le Conseil approuve la recommandation de la directrice générale et procède à l'engagement de monsieur Richard Clément à titre d'employé à temps partiel régulier, au poste de préposé à l'entretien, à compter de la présente résolution et conformément aux exigences de la convention collective.

Adopté

12-10-16867 Organisation du souper de Noël 2012 pour les employés municipaux

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le conseil de la municipalité autorise l'organisation d'un souper de Noël et autorise un budget de 2 000\$;

Adopté

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du comité : Le Conseiller responsable dépose le rapport du département de sécurité publique.

12-10-16868 Demande - Interdiction des embarcations à moteur à essence sur le Lac-Venne

Attendu la pétition des propriétaires du Lac-Venne, demandant d'interdire les embarcations à moteur à essence sur le Lac Venne;

Il est **résolu** unanimement

Que

Le Conseil de la municipalité de Duhamel enclenche les démarches nécessaires auprès de Transport Canada pour abolir la présence de bateaux propulsés par des moteurs à essence sur l'ensemble du Lac-Venne

Adopté

12-10-16869 Formation pompier 1

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le Conseil autorise, messieurs Jonathan Titley, Michel Bédard et Daniel Perrier à suivre la formation nécessaire afin d'obtenir leur certification de pompier 1;

Que,

Les coûts d'inscription au montant estimé de 1,800\$ par participant affecteront le poste budgétaire 02-22000-454 ;

Et que,

les frais inhérents aux déplacements occasionnés par la formation, soient remboursés sur présentation des pièces justificatives conformément à la politique présentement en vigueur.

Adopté

12-10-16870 Dossier de l'autopompe – Honoraires professionnels pour la préparation des devis

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le Conseil autorise un budget de 3 000\$ pour la préparation des devis techniques ainsi que l'analyse de la conformité des soumissions fait par CGER.

Adopté

12-10-16871 Remplacement de l'autopompe

Considérant que le camion autopompe du service d'incendie de Duhamel n'est plus fonctionnel ;

Considérant que le Conseil autorise l'achat d'un nouveau camion autopompe et que les délais de livraison sont d'au moins 6 mois ;

Considérant que dans l'appel d'offres qui sera lancé au cours du mois de décembre seulement, il sera prévu le prêt d'un camion autopompe par le soumissionnaire, dans l'attente de la livraison de notre camion ;

Considérant que nous devons attendre la réponse favorable du ministre des Affaires municipales et des Régions pour l'approbation de notre règlement d'emprunt, avant d'accepter une soumission conforme ;

Considérant la demande de notre chef pompier ainsi que la suggestion du coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de Papineau de procéder dans l'immédiat à la location d'un camion autopompe ;

Considérant que cette location au coût de 2 350\$/mois plus taxes pour un minimum de 3 mois est une dépense non prévue au budget ;

Considérant que le service d'incendie de Lac-Simon exerce déjà une entraide automatique pour tout feu de bâtiment;

Il est **résolu** unanimement

Que

Suite à l'avis de notre courtier en assurance et la recommandation de Monsieur le Maire, le Conseil de la municipalité de Duhamel refuse de faire la location d'un camion autopompe d'ici l'ouverture des soumissions prévue en décembre 2012.

Adopté

VOIRIE

Rapport du comité : Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département des travaux publics.

12-10-16872 Déplacement de la portion de la piste cyclable sur le terrain du garage

Attendu que la municipalité de Duhamel est d'avis qu'il y a lieu, notamment pour des questions de sécurité, de déplacer la portion de la piste cyclable et le sentier de motoneige situé entre le garage municipal et la caserne;

Il est **résolu** unanimement

Que

Le Conseil de la municipalité de Duhamel suite aux recommandations du comité de transport autorise le déplacement de la piste cyclable et du sentier de motoneige de façon à ce que le sentier de motoneige soit relocalisé derrière le garage actuel et que la portion de la piste cyclable sera condamnée et dorénavant les utilisateurs devront emprunter la piste située en bordure de la rue Principale et la rue de la Terre Neuve pour reprendre la piste sur l'assiette de l'ancienne voie ferrée à cette hauteur. Une nouvelle signalisation sera installée à cette fin.

Adopté

12-10-16873 Vente du camion no 32 avec équipements

Considérant que l'achat du nouveau camion remplacera le camion 6 roues Ford 2004 numéro 32;

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le Conseil autorise, suite à la livraison du nouveau camion 6 roues, la mise en vente du camion Ford portant le numéro 32, tel que vu et sans aucune garantie ;

Qu'un avis sera publié dans le journal de la Petite-Nation, sur notre site internet ainsi que dans la revue autohebdo ;

Adopté

12-10-16874 Remplacement de deux ponceaux sur le chemin des Lacs et autorisation d'acquisition

CONSIDÉRANT le ponceau situé sur le chemin des Lacs situé entre le chemin de l'Iroquois et le chemin du lac Chevreuil, ne suffit pas à bien canaliser les eaux ;

CONSIDÉRANT le calcul de débit effectué sur ce cours d'eau et l'analyse de l'emplacement, exigent un ponceau d'un diamètre de 2 000mm (6 pieds) ou deux de 1 400mm (4pieds);

CONSIDÉRANT la recommandation d'installer 2 ponceaux de 1 400 mm ;

Il est **résolu** unanimement

Que

Le Conseil autorise l'achat de deux ponceaux de 1 400mm et que ces travaux soient financés à même une partie de la subvention de 50 000\$ obtenue par notre député.

Adopté

Dépôt certificat – tenue de registre règlement 2012-10

Suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 2012-10 «Règlement d'emprunt décrétant une dépense de 200 000\$ et un emprunt de 200 000\$ pour l'acquisition d'une autopompe avec équipements» tenue le 5 octobre 2012

Je, Monique Dupuis, secrétaire-trésorière adjointe, de la municipalité de Duhamel, certifie que le nombre de personnes habiles à voter lors du scrutin référendaire est de 911;

Que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 102;

Que le nombre de demandes faites est de **0** :

Que le règlement 2012-10 intitulé : « **Règlement d'emprunt décrétant une dépense de 200 000\$ et un emprunt de 200 000\$ pour l'acquisition d'une autopompe avec équipements** ».

Est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

En foi de quoi, je signe le présent certificat à Duhamel, le 5 octobre 2012.

Monique Dupuis
Secrétaire-trésorière adj.

HYGIÈNE DU MILIEU

Rapport du comité : Le conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département d'hygiène du milieu.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Rapport du comité : Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département d'urbanisme.

12-10-16875 Demande dans le cadre du PIIA - F1499-30-9159

CONSIDÉRANT que les propriétaires du 1925, rue Principale, désirent changer les anciennes fenêtres par des fenêtres à battant blanc qui auront la même grandeur et de remplacer la porte de côté par une fenêtre à battant blanc de 30 pouces ;

CONSIDÉRANT que toute demande de modification dans le secteur villageois doit faire l'objet d'une étude par les membres du CCU dans le cadre du PIIA;

CONSIDÉRANT que tous les documents requis sont conformes à la réglementation;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU en ont fait l'étude et recommandent au conseil municipal la modification;

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le conseil de la municipalité de Duhamel, suite aux recommandations du CCU approuve l'émission du permis de rénovation dans le dossier F 1499-30-9159 et autorise l'inspecteur en bâtiments et environnement à délivrer le permis de rénovation.

Adopté

12-10-16876 Commentaires sur le plan d'urbanisme et de développement durable de la municipalité de Lac Simon

Considérant que la municipalité de Lac Simon nous a déposé le projet de leur nouveau plan d'urbanisme et de développement durable, et ce conformément à la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme ;

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le Conseil de la municipalité ainsi que les membres du CCU de Duhamel reconnaissent que nos problématiques territoriales (gestion du développement résidentiel) et enjeux liés à l'environnement (protection de nos plans d'eau, milieux humides et paysages) sont relativement semblables;

Que,

La municipalité de Duhamel informe la municipalité de Lac-Simon qu'elle souhaite une certaine harmonisation règlementaire par nos deux municipalités, étant donné la proximité et le partage du lac Simon sur le territoire.

Adopté

CERTIFICAT – TENUE DE REGISTRE – PROJET D'ENTENTE INTERMUNICIPALE CONCERNANT LE PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL DE LA MRC DE PAPINEAU

Certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur la résolution 12-09-16827 «*Autorisant la conclusion et la signature d'une entente intermunicipale visant à pourvoir à la conception, l'implantation, le financement, l'exploitation et le développement d'un parc industriel régional qui sera situé sur le territoire de la Ville de Thurso, au bénéfice des municipalités membres, conformément aux articles 131.1 et suivants de la Loi sur les immeubles industriels municipaux*» tenue le 5 octobre 2012.

Je, Monique Dupuis, secrétaire-trésorière adjointe, de la municipalité de Duhamel, certifie que le nombre de personnes habiles à voter lors du scrutin référendaire est de : 911;

Que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de : 102;

Que le nombre de demandes faites est de **0**.

Que la résolution 12-09-16827 intitulée : «*Autorisant la conclusion et la signature d'une entente intermunicipale visant à pourvoir à la conception, l'implantation, le financement, l'exploitation et le développement d'un parc industriel régional qui sera situé sur le territoire de la Ville de Thurso, au bénéfice des municipalités membres, conformément aux articles 131.1 et suivants de la Loi sur les immeubles industriels municipaux*»

Est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

En foi de quoi, je signe le présent certificat à Duhamel, le 5 octobre 2012.

Monique Dupuis
Secrétaire-trésorière adj.

DÉPARTEMENT DES LOISIRS

Rapport du comité : Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département de loisirs.

12-10-16877 Demande de mandat de signature d'entente avec la municipalité de Chénéville pour l'événement Jours J – BMR 2013-2016

ATTENDU QUE dans le cadre de l'événement Jours J – BMR la municipalité de Duhamel doit mandater Madame Claire Dinel, directrice générale pour signer l'entente de participation à l'événement JOURS J-BMR, au nom de la Municipalité de Duhamel, pour une durée de 4 ans, soit pour l'organisation des éditions 31 mai au 2 juin 2013, 30 mai au 1 juin 2014, 5 au 7 juin 2015 et 3 au 5 juin 2016;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **résolu** unanimement

QUE,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel mandate Madame Claire Dinel, directrice générale à signer l'entente de participation à l'événement JOURS J-BMR, au nom de la Municipalité de Duhamel, pour une durée de 4 ans, soit pour l'organisation des éditions 31 mai au 2 juin 2013, 30 mai au 1 juin 2014, 5 au 7 juin 2015 et 3 au 5 juin 2016.

Adopté

12-10-16878 Demande d'affichage sur le territoire de la municipalité de Duhamel pour l'événement Jours J – BMR 2013-2016

ATTENDU QUE dans le cadre de l'événement Jours J – BMR la municipalité de Duhamel doit autoriser l'affichage pour une durée de trente (30) jours, sur notre territoire pour les quatre prochaines années, soit les éditions du 31 mai au 2 juin 2013, du 30 mai au 1er juin 2014, du 5 au 7 juin 2015 et du 3 au 5 juin 2016;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **résolu** unanimement

QUE, Le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise monsieur Mario Legault, responsable de l'événement Jours J – BMR à afficher pour une durée de trente (30) jours, sur notre territoire pour les quatre prochaines années, soit les éditions du 31 mai au 2 juin 2013, du 30 mai au 1er juin 2014, du 5 au 7 juin 2015 et du 3 au 5 juin 2016 tout en respectant le règlement d'affichage de la municipalité de Duhamel.

Adopté

12-10-16879 Demande de passage sur le territoire de la municipalité de Duhamel pour l'événement Jours J – BMR 2013-2016

ATTENDU QUE dans le cadre de l'événement Jours J – BMR la municipalité de Duhamel doit autoriser une demande de permis d'événement au Ministère des Transports afin de circuler à vélo sur notre territoire pour les quatre prochaines années, soit les éditions du 31 mai au 2 juin 2013, du 30 mai au 1er juin 2014, du 5 au 7 juin 2015 et du 3 au 5 juin 2016;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **résolu** unanimement

QUE,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise monsieur Mario Legault, responsable de l'événement Jours J – BMR à faire une demande de permis d'événement au Ministère des Transports afin de circuler à vélo sur notre territoire pour les quatre prochaines années, soit les éditions du 31 mai au 2 juin 2013, du 30 mai au 1er juin 2014, du 5 au 7 juin 2015 et du 3 au 5 juin 2016.

Adopté

12-10-16880 Demande de permis de boisson pour l'événement Jours J – BMR 2013

ATTENDU QUE dans le cadre de l'événement Jours J – BMR la municipalité de Duhamel doit autoriser une demande de permis de boisson pour l'édition du 31 mai, 1 et 2 juin 2013;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **résolu** unanimement

QUE,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise monsieur Mario Legault, responsable de l'événement Jours J – BMR à faire une demande de permis de boisson pour l'édition du 31 mai, 1 et 2 juin 2013.

Adopté

12-10-16881 Activité sportive sur le Lac Simon – 24 juin 2013

Attendu la demande de madame Odette Hébert, a l'effet d'organiser une activité sportive, c'est-à-dire kayak, canot, aviron, le 24 juin 2013, autour de l'île du Canard Blanc, sur le territoire du Lac-Simon;

Attendu qu'il est stipulé dans le Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments, qu'il est nécessaire qu'une demande de dérogation soit déposée auprès de Transports Canada afin qu'un événement puisse être tenu sur un plan d'eau;

Attendu qu'il est aussi nécessaire d'obtenir l'accord de toutes les municipalités se trouvant en bordure du plan d'eau où l'événement a lieu;

Attendu que cette activité ne va pas à l'encontre des événements que le Conseil de la municipalité de Duhamel priorisent sur ses plans d'eau;

Il est **résolu unanimement**

Que

Le Conseil de la municipalité de Duhamel, donne son accord à madame Odette Hébert pour l'activité kayak, canot, aviron qu'elle désire organiser lors de la fête nationale du 24 juin 2013;

Qu'

Une copie de cette résolution soit acheminée à la municipalité de Lac Simon, et à Transport Canada afin d'obtenir une dérogation pour permettre la tenue de cet événement.

Adopté

12-10-16882 Demande de permis d'alcool – Tournoi de poker

Il est **résolu** unanimement

Que

Le Conseil de la municipalité de Duhamel, autorise monsieur Jean-François Burgoyne, pompier de la municipalité de Duhamel, à présenter, pour et au nom de la municipalité de Duhamel une demande de permis de boisson pour l'activité "Tournoi de Poker" qui se tiendra le 13 octobre 2012.

Adopté

12-10-16883 Don – chasse au trésor

Il est **résolu** unanimement

Que

Dans le cadre de la chasse au trésor organisée par la pourvoirie Gagné et filles, le 8 décembre 2012 le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise un don de 50\$.

Adopté

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

12-10-16884 Fermeture de l'assemblée

Il est **résolu** unanimement

Que,

L'assemblée soit fermée à 21h00.

Adopté

David Pharand,
Maire

Claire Diné, gma
Directrice générale